

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 23 janvier 2017**

Le 23 janvier deux mille dix-sept à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. ADER Mathias, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Étaient présents : Mrs ADER Mathias, CORDIER Sylvain, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, TURPIN Nicolas, et Mmes BEAURAIN Nathalie, LABARRE Katia, LAMME Sophie, RENARD Bénédicte.

Absents: Mme LEREBOURG Emilie, Mrs BOUCHER Stéphane, DURAND Yves-Michel, FILALI Najim, MERAY Daniel.

Pouvoir : M. BOUCHER Stéphane qui a donné pouvoir à Mme Sophie LAMME.

Mme Sophie LAMME a été élue secrétaire.

**Ordre du jour :**

- Validation du compte rendu du Conseil précédent.
- Délibération conditions financières de la dissolution du Syndicat des collèges de Darnétal.
- Délibération autorisation de mandater la facture de dissimulation du réseau Orange.
- Délibération spéciale nouvelle dépense pour la dissimulation du réseau Orange.
- Calendrier des réunions.
- Informations sur la nouvelle communauté de communes.
- Informations de la commission travaux.
- Questions diverses

**Validation du compte-rendu du conseil précédent.**

Le Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice approuve à l'unanimité le compte-rendu du 14 novembre 2016.

**Conditions financières de la dissolution du Syndicat des collèges de Darnétal.**

M. le Maire donne lecture de l'arrêté en date du 16 décembre 2016 de Madame la Préfète portant fin d'exercice des compétences du syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal.

Il souligne l'article 2 qui sursoit à la dissolution de plein droit du Syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal au 31 décembre 2016 qui conserve sa personnalité morale pour les seuls besoins de sa dissolution.

En effet, il convient par délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres et du comité syndical de déterminer les conditions financières et patrimoniales de dissolution de ce syndicat intercommunal.

M. ADER précise qu'ainsi, par délibération en date du 10 octobre 2016, le Comité Syndical a fixé la répartition de l'actif et du passif du syndicat entre les communes membres en s'inspirant de la clé de répartition initialement prévue dans les statuts soit au prorata de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette clé de répartition.

## **Autorisation de mandater la facture afférente aux travaux de dissimulation du réseau Orange.**

M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement du Hameau de Coqueréaumont des travaux afférents à la dissimulation du réseau de télécommunications ont été réalisés à la demande de la commune par Orange pour un montant de 5 174.00 euros TTC (travaux non assujettis à la T.V.A) décomposé ainsi :

- ⇒ Equipement de communications électroniques – câblage : 2 660.00 €
- ⇒ Esquisse, validation, suivi, contrôle Génie civil : 2 514.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à régler cette dépense qui sera imputée à l'article 20422 « bâtiments et installations ».

## **Délibération spéciale nouvelle dépense pour la dissimulation du réseau Orange.**

M. le Maire précise que pour pouvoir mandater la dépense afférente à ces travaux de dissimulation du réseau Orange, il convient d'ouvrir des crédits à l'article 20422 « bâtiments et installations » pour un montant de 5 174.00 euros TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à ouvrir des crédits à l'article 20422 « bâtiments et installations » pour un montant de 5 174 euros.

## **Calendriers des réunions.**

M. le Maire invite les membres à retenir les dates suivantes pour les prochaines réunions du Conseil Municipal.

<b>Maire et Adjoint</b>	<b>Conseil Municipal</b>
Lundi 16 janvier à 20h30	Lundi 23 janvier à 20h30
Lundi 27 février à 20h30	Lundi 6 mars à 20h30
Lundi 27 mars à 20h30	Lundi 3 avril à 20h30
Lundi 15 mai à 20h30	Lundi 22 mai à 20h30
Lundi 26 juin à 20h30	Lundi 3 juillet à 20h30
Lundi 4 septembre à 20h30	Lundi 11 septembre à 20h30
Lundi 6 novembre à 20h30	Lundi 13 novembre à 20h30
Lundi 11 décembre à 20h30	Lundi 18 décembre à 20h30

## **Informations sur la nouvelle Communauté de Communes.**

M. ADER donne lecture de l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2016 de Mme la Préfète portant création de la communauté de communes « Inter-Caux-Vexin » issue de la fusion des communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Ecalles, du Plateau de Martainville et intégration des communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard et Grigneuseville de la communauté de communes du Bosc d'Eawy.

Cette nouvelle communauté de communes compte 64 communes pour une population totale de 54 203 habitants.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle communauté de communes dispose d'un délai d'un an pour les compétences optionnelles, et de deux ans, pour les compétences facultatives pour décider de l'exercice de ces compétences, de manière totale ou partielle, selon les critères qu'elle devra définir, sur l'ensemble de son périmètre ou pour restituer ces compétences aux communes.

L'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau aura lieu le jeudi 26 janvier 2017.

### **Informations de la commission « travaux ».**

➤ Portes intérieures de la mairie.

Dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, un devis a été demandé pour le changement des portes intérieures accédant au secrétariat de mairie et à la salle du Conseil.

➤ Aire de jeux.

Les travaux afférents à l'aire de jeux seront terminés dès que les conditions climatiques le permettront.

➤ Atelier municipal.

Mme Caroline THIBAUT est en train de finaliser le dossier PRO qui sera prêt mi-février. Dès lors, l'appel d'offres pourra être lancé.

➤ Aménagement autour de la salle des fêtes.

Les travaux relatifs aux aménagements autour de la salle des fêtes et du parking confiés à l'entreprise LETELLIER débuteront au printemps.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.**

Mathias **ADER**

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**  
(Pouvoir à Mme **LAMME**)

Sylvain **CORDIER**

Katia **LABARRE**

Sophie **LAMME**

Bénédicte **RENARD**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**